

Nombre de conseillers:

en exercice : 11
de présents : 09
de votants : 09

SEANCE 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Communale afin de respecter les conditions de sécurité sanitaire liées au COVID-19, sous la présidence de Véronique SAMSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/07/2020

Présents : Véronique SAMSON, Pascal PATUREAU, Eric MARCHERAT, Estelle BOUTONNET, Julien CASSATA, Mario MENDES, Rosina CAPICCHIONI, Laetitia CHAPELLE, Christophe CHAPELLE.

Absents : Sandrine DESMAREST, Denis BARRAY

Laetitia CHAPELLE a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SEANCES DU 16 JUIN ET 10 JUILLET 2020

Les comptes rendus des séances du 19 juin et 10 juillet 2020 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2020-34 ACQUISITION DE LA MAISON RUE DU MONTOIS

Mme le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre du projet de création d'un lieu de réunion et d'activité à destination de la commission "Fêtes et évènementiels" et d'un atelier municipal, il y a lieu d'acquérir la propriété située 13 rue du Montois à MEIGNEUX d'une surface de 770m².

Après négociations, Mme SELIER et Mr PEROT propriétaires de ce bien cadastré ZD49 sont disposés à céder la propriété au prix de 90 000€ hors frais.

Aussi, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition du bien immobilier cadastré section ZD numéro 49 dans les conditions décrites, au prix de 90 000 € hors frais notariés ;
- d'autoriser Mme le Maire à procéder au règlement des frais afférant à cette acquisition ;
- d'autoriser Mme le Maire à signer l'acte d'acquisition du bien immobilier susvisé et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- d'autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles ;
- d'approuver le principe de la transformation de cette maison en lieu de réunion et d'activité à destination de la commission "Fêtes et évènementiels" et d'un atelier municipal.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Mme le Maire à signer tous les actes afférant à cette acquisition.

2020-35 DEMANDE DE SUBVENTION FONDS D'EQUIPEMENT RURAL

Mme le Maire expose au conseil municipal que la demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural a pour objet l'achat du bien situé 13 rue du Montois à MEIGNEUX afin de créer un lieu de réunion et d'activité à destination de la commission "Fêtes et évènementiels" et un atelier municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le programme de travaux présenté.

Il précise qu'aucune autre demande de subvention n'a été sollicitée.

Le Conseil Municipal s'engage :

- sur le programme définitif et l'estimation de cette opération,
- à réaliser le contrat dans un délai maximum de trois ans à compter de la date de signature de la convention,
- à assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien éventuelles de cette opération,
- à ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Conseil départemental,
- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à la demande de subvention,
- à ne pas dépasser 70 % de subventions publiques.

AFFAIRES DIVERSES

❖ Mme le Maire informe que :

- Suite à la vacance de poste pour l'emploi d'été, la commune a réceptionné 3 candidatures de meigneusiens. Après étude des lettres de motivations et suite aux entretiens, Mr Lukas LOUET a été retenu à ce poste.
Il débutera son activité à compter du 10 août 2020 pour une durée de 4 semaines. Un planning décrivant les différentes interventions à faire est élaboré et chaque conseiller se voit attribuer une ou plusieurs journées par semaine pour encadrer Mr LOUET.
- La salle communale et les équipements de plein air adjacents ont subi d'importantes dégradations. La commune souhaite faire intervenir l'assurance des fautifs afin de pallier aux frais de réhabilitation.
- La commission communication et information s'est réunie fin juillet et envisage d'éditer 2 bulletins communaux par an.
- La réfection de la D76 et D62 a été retardée par divers imprévus : mauvais temps, panne de la machine, début de la moisson... Celle-ci est programmée les 03 et 04 août 2020.
- L'employé communal entamera un bilan de compétences début septembre dans le cadre de sa Période Préparatoire au Reclassement.
- Le Syndicat Mixte des bassins versants Bassée Voulzie Auxence prévoit de procéder au nettoyage du tronçon de l'Auxence de Donnemarie-Dontilly jusqu'à la station d'épuration de Meigneux en 2020.
- Des devis ont été demandés pour la réfection des bas-côtés rue de la Vallée Gobin, la toiture et le clocher de l'Eglise et l'installation d'une grille rigide derrière les buts au stade.